

Mézières

sous Lavardin

Méz'info



Le chantier du « pumptrack » a commencé et va durer tout le mois de juillet.

Celui du terrain multisports et des chemins piétons débutera en septembre.

- Vie locale
- Vitraux de l'église
- Fournil
- Point travaux
- Chantier éolien

Juillet 2024



La municipalité méziéroise n'a pas d'étiquette politique. C'est bien autour d'un projet pour la commune que l'équipe actuelle s'est réunie, et non autour d'enjeux nationaux. D'ailleurs nous ne pouvons que nous réjouir d'une pluralité d'opinion au sein de celle-ci. De surcroît il appartient à une équipe municipale, comme normalement à toute assemblée délibérante, de réunir plutôt que de diviser.

Cela étant dit, avec 49 % de votes pour l'extrême droite aux dernières élections européennes, à Mézières (à trois jours du 80^e anniversaire du débarquement), on peut se demander si l'action municipale n'est pas en décalage avec les valeurs ainsi promues par les urnes.

En effet, l'action municipale porte notamment sur la santé, la sécurité, l'éducation ou encore l'identité patrimoniale, et *in fine* sur l'attractivité de la commune. Elle a aussi comme fil conducteur d'agir pour le vivre ensemble, l'échange et la convivialité, sans aucune distinction de genre, de nationalité, d'origine, de pensée politique ni de religion : projet de café-multiservices malgré ses déboires, de maison associative pour agir ensemble, de ludothèque pour jouer ensemble, d'équipements pour pratiquer du sport ensemble, de jardin pour apprendre ensemble, etc.

Certes les motivations d'un vote peuvent être diverses, complexes. Mais celui-ci résonne avec des sentiments et comportements auxquels nous sommes confrontés en tant qu'acteur du service public : le ressentiment, l'individualisme, la rivalité et la recherche de toujours plus d'enrichissement individuel. Ceux-ci se manifestent forcément au dépend de l'intérêt général, du bien commun, et notamment de ce bien commun qu'est notre environnement. Or la métamorphose continue de cet environnement met toujours plus en péril notre santé et sécurité, et surtout celle de nos enfants. Il semble que la majorité ait décidé, pour tout le monde, d'un avenir bien périlleux. Est-ce là une victoire de notre démocratie ?

Killian Trucas, Maire, Conseiller communautaire

Commerce : et ensuite ?

Suite à la fermeture début décembre 2023, la municipalité et « 1000 cafés » ont souhaité se donner le temps de la réflexion. Comme évoqué dans le dernier bulletin, une étude de potentiel commercial a été réalisée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI).

À partir des calculs de cette étude, la CCI estime qu'un commerce pourrait être viable. La position, la taille et l'aménagement du local semblent pertinents. Une attention est à porter au stationnement : l'affichage pourrait être renforcé, les conditions de circulation modifiées, afin de faciliter l'accès au parking.

Il est confirmé que l'élément central est le gérant(e) : ses compétences conditionnent le chiffre d'affaires, qui peut aller du simple au double d'après l'étude, et donc conditionnent la viabilité du commerce. De la présentation des produits à l'animation, en passant par la communication ou encore la qualité d'accueil, tout repose sur les qualités de la personne tenant le lieu. Un mode de gestion différent de l'actuel, permettant au gérant de valoriser un fonds de commerce, serait aussi propice à attirer des profils d'entrepreneurs.

Mais à partir de cette même étude, la conclusion de « 1000 cafés » diffère totalement : ils considèrent qu'il faudrait, pour le chiffre d'affaires calculé, une proportion de 80 % de ventes en bar-restauration (marge importante), et 20 % en épicerie-pain (marge minime). Or le potentiel commercial calculé dans l'étude démontre des proportions inverses. Ainsi l'équipe de « 1000 cafés » n'accompagnera pas l'installation d'un nouveau gérant.

La municipalité a donc relancé de son côté un appel à candidatures. Après tout, nous ne sommes pas à l'abri d'une bonne surprise... En attendant, le local peut toujours être utilisé de manière ponctuelle ou régulière par une association. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie !



L'école à la radio

Absence de recul face aux « fausses nouvelles », absence de diversification de ses sources d'informations, enfermement dans un mode de pensée, en « vase clos » via les réseaux sociaux et par l'action des algorithmes...

Plus que jamais, l'éducation aux médias apparaît nécessaire. À l'école de Mézières, la journée du vendredi 5 avril y était dédiée. Les élèves des 2 classes (CE2, CM1/CM2) ont pu participer à 6 ateliers de sensibilisation, comprenant : la reconnaissance des « fausses nouvelles » ; la création d'une Une de journal ; la recherche de thématiques dans des quotidiens et hebdomadaires (discrimination, solidarité, guerre, paix, environnement, etc.) ; l'échauffement de la voix – articulation ; la création de podcast ; la vigilance sur internet.



La radio « Fréquence Sillé » était présente l'après-midi, pour clôturer cette journée manifestation très appréciée des élèves et encadrants.

L'émission est à retrouver sur son site.

Journée "Pige ton média" à l'école primaire de Mézières-sous-Lavardin

Mélimélody 2024

Le jeudi 28 mars, pour la 2^e année consécutive, les plus jeunes des élèves de l'école de musique intercommunale étaient en représentation à Mézières.

Ces « auditions », délocalisées dans les communes du territoire, leur permettent à la fois de s'habituer à se produire en public, et de présenter leur travail à leurs proches.



Journée festive au parc

Deux associations, trois événements, se sont coordonnés pour une même journée festive au parc de la Guêpe le samedi 22 juin. L'association de parents d'élèves « 2000 pattes » organisait sa traditionnelle **Kermesse**, au profit des coopératives scolaires, pour la 3^e année sur ce site. L'association du Jardin des Prés verts organisait sa traditionnelle « fête du jardin », pour la 1^{re} fois sur son nouveau site.

Ainsi, dès 14 heures les stands de jeux, les structures gonflables et autres tours de poney étaient ouverts pour le plaisir des plus petits. Lors d'un intermède, les élèves des 6 classes du RPI de la Longuève ont pu présenter les danses préparées avec les enseignant-e-s. Côté jardin, le marché des producteurs a ouvert vers 16h. En cette année particulièrement pluvieuse, le terrain était détrempé. Le piétinement, l'installation de la scène et autres structures, auront eu raison de la pelouse. Mais heureusement l'après-midi a été ensoleillé, et les habituelles batailles de pistolet à eau ont pu avoir lieu !

La journée s'est clôturée par un concert de « *Five Fingers More* », en ce week-end de **fête de la musique**. La restauration était proposée par le *Jardin des Prés Verts*, pour se régaler de produits locaux et bio, évidemment.



Visite de l'atelier LVI

Démonstration du travail de peinture, quand le verre doit être remplacé.



Le 10 février 2024, Virginie Lelièvre ouvrait son atelier aux donateurs et élus municipaux, engagés pour la restauration de l'église de Mézières.

Deux groupes ont pu se faire présenter le travail de maître verrier (vitrailliste), en cours d'exécution sur les vitraux de l'édifice méziérois.

Le nombre et la technicité des différentes étapes ont été exposés, permettant de prendre conscience de l'ampleur de ce chantier historique : démontage des verres et plombs, nettoyage des verres récupérables et collage le cas échéant, remplacement des verres cassés irrécupérables (y compris leur peinture sur le modèle de l'existant), remise de plombs neufs, soudure des intersections à l'étain, masticage du vitrail au verso, séchage, nettoyage final, ...

Le 5 décembre 2023 était posée la première baie restaurée, en public. La visite a posteriori de l'atelier permet de mieux se rendre compte du travail accompli pour arriver à ce résultat. Les donateurs seront de nouveau conviés aux prochaines poses.



Ces verres seront assemblés avec des plombs neufs.

Ils prendront places autour de ceux-ci.

La moitié droite est déjà terminée, et numérotée en vue du remontage.

Insigne de reconnaissance pour Lucien Sevin

À l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai 2024, M. Lucien Sevin, de la section méziéroise de l'Union Nationale des Combattants, a reçu « l'insigne en bronze de porte drapeau ».

En reconnaissance de ses 5 années de fidélité à la fonction, il lui a été remis le diplôme d'honneur correspondant, au nom de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Cet « ancien d'Algérie » avait accepté de remplacer son prédécesseur souffrant.

Partout en France, de nombreux jeunes s'engagent auprès de leurs aînés pour perpétuer cette mémoire des conflits passés, pour la paix. **Pourquoi pas vous ?**

Hautement symbolique, la mission de porte-drapeau est de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de l'association locale.



Un concert pour nos vitraux



Le 27 avril 2024, un concert polyphonique a été organisé au bénéfice de la restauration des vitraux de l'église.

Il a été proposé par le Chœur Saint-Pierre, composé d'une quinzaine de jeunes de 20 à 30 ans. Réunis par leur passion de musique sacrée depuis quelques années, étudiants à Paris mais venant souvent dans le village où résident les parents de l'un d'entre eux, ils ont préparé cet évènement durant plusieurs semaines.

En plus d'offrir un moment de chants remarquable, époustouflant, le chœur a permis de récolter 1 408 €.

Le comité des fêtes a apporté son soutien à l'évènement en ouvrant le café du village avant, pendant, et après le concert, pour y vendre rafraîchissements et petite restauration. En plus de contribuer à la convivialité de la soirée, cela a permis de générer 300 € de bénéfices supplémentaires.

Le conseil municipal remercie de nouveau l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour cette soirée : les membres du chœur, qui ont beaucoup travaillé en amont et permis un moment exceptionnel, Pascale De Sonis, très investie dans l'organisation et la promotion de la soirée, le bureau et membres du comité des fêtes, tous les bénévoles et agents communaux ayant contribué à l'évènement, et évidemment le public qui a répondu présent – les généreux donateurs qui ont permis de plus que doubler le montant total jusqu'ici récolté.

Remise officielle des recettes de la soirée par le comité des fêtes (CdF), à Killian Trucas, maire. Emmeline Filisetti, trésorière CdF ; Mélanie Legagneux, présidente CdF ; Manuella Coudreuse, secrétaire CdF ; Pascale De Sonis, initiatrice de l'évènement ; Françoise Liger-Bel Air, représentante de la paroisse ; Anthony Bolival, élu municipal en charge de la souscription.



Les dons sont toujours possibles pour aider le chantier, auprès de la Fondation du patrimoine :
→ www.fondation-patrimoine.org/87633

Depuis fin 2023, ils sont **défisicalisables à 75 %** pour les particuliers (spécifique aux édifices religieux, au lieu de 66 %).

Par ailleurs, à la condition d'atteindre 4 068 € de fonds récoltés, le club des mécènes du patrimoine de la Sarthe (entreprises) abondera à son tour. Nous en sommes à 3 063 € récoltés, alors n'hésitez plus à participer à ce chantier historique !

Fournil - Convention avec MPS



Le conseil est le premier objet de MPS-Maisons Paysannes de Sarthe (la section sarthoise de Maisons Paysannes de France), qui s'adresse avant tout aux particuliers. Il est gratuit, seul le déplacement des bénévoles est dédommagé.

La municipalité a initialement contacté l'association pour obtenir conseil sur ses propres bâtiments.

Constatant d'une part la pertinence de cette action associative, et observant d'autre part les dégâts irréversibles causés sur notre patrimoine par des « rénovations », la municipalité de Mézières incite depuis les propriétaires de maisons anciennes à solliciter MPS (*contacts sur le site internet et mairie*).

MPS c'est aussi de la formation : tout au long de l'année, des ateliers sont organisés tels que l'initiation au patrimoine rural, la réalisation d'enduits à la chaux, le béton de chanvre, les peintures naturelles, etc. Il est possible de découvrir certains de ces ateliers au travers de films réalisés par l'association.

MPS c'est aussi des visites thématiques, aux 4 coins de la Sarthe : sorties manoirs, visites de patrimoine caractéristique d'une commune/époque, etc.

Engagée pour la préservation du patrimoine bâti et paysager, la municipalité de Mézières s'est naturellement intéressée à la possibilité de partenariat avec l'association. Après avoir accueilli son assemblée générale de mars 2023, un atelier limousinerie s'est tenu à l'arrière du site scolaire le 22 juillet suivant.

À présent c'est le fournil situé au cœur du bourg, part de l'histoire et de l'identité du village, qui fait l'objet d'une convention d'accompagnement de travaux. Pour ce projet de restauration intérieure, l'association mettra à disposition ses compétences et, autant que possible, des bénévoles. Ce chantier pourra aussi faire l'objet d'ateliers thématiques. La commune fournit évidemment les matériaux et toute contribution possible.



La prochaine étape sera la préparation puis la pose d'une nouvelle poutre centrale.

Car si le bâtiment a été mis hors d'eau sous l'ancien mandat, l'intérieur avait eu le temps de prendre l'humidité, de telle sorte qu'il est particulièrement dégradé : la poutre qui soutient l'ensemble du plancher s'est brisée, les solives ont aussi cassé ou flanché, laissant s'effondrer une partie du plancher. L'intérêt du torchis qui le compose est qu'il est réutilisable à l'infini. Sa récupération était donc un des enjeux de ce nettoyage (plus de photo sur le site ).

Suite à la signature de la convention, le chantier du fournil a commencé par une première demi-journée de travaux, le samedi 13 avril 2024. L'objectif était de débarrasser l'intérieur, trier et évacuer les déchets et gravats (2 tours à la déchetterie), récupérer le torchis tombé au sol (pour réutilisation), nettoyer, étayer le plancher.



Une partie de l'équipe

Merci aux participants, dont Patrick, Ludovic, Laurent, Claire, Martin, Martine, Cédric, Dimitri, ...



Le « plan routes » 2020-2025

Les travaux de réfection des routes de Saint-Jean-d'Assé (2^e portion) et de la Blanchardière sont programmés à l'automne 2024. Des reprises ponctuelles seront aussi réalisées route du Tronchet, par suite des dégâts occasionnés par les eaux en cette année particulièrement « humide ».

Ces investissements font partie du plan décidé en début de mandat, dont le calendrier a dû être adapté déjà plusieurs fois (voir précédents bulletins). Il en est de même pour le budget de l'opération, puisque le coût dérape complètement : **augmentation** à minima de **99 000 €** par rapport au chiffrage initial du plan décidé en 2021, soit plus de 52 %.

Il faut dire que plus le temps passe, plus le coût des réparations évolue de manière exponentielle.



Les enduits de l'école



Quelques soient les travaux à réaliser, les délais sont longs : pour trouver les financements, trouver des artisans, les relancer pour obtenir des devis conformes à la demande, etc.

Le chantier des enduits de l'école, décidé **début 2021**, a eu cette difficulté supplémentaire de l'écroulement du mur pignon au cours du piquetage (au début du chantier, en **juillet 2022**). Le mur a été reconstruit en **mars 2023**, par un maçon ayant la compétence nécessaire pour un tel mur en pierre (différent de celui en charge des travaux d'enduit). L'artisan en charge des enduits pouvait dès lors reprendre le chantier. Il ne l'a fait qu'en **mars 2024**, suite à une mise en demeure par la commune. Mais il a interrompu le chantier après la pose partielle d'un dégrossi cimenté.

À la suite d'une nouvelle mise en demeure restée sans suite, l'engagement avec cet artisan a été résilié **fin juin**.

Il faut à présent trouver un nouveau prestataire pour terminer le chantier, composant avec l'état dans lequel est laissé le bâtiment. Le délai s'allonge donc encore de plusieurs mois. Espérons que ce sera l'occasion de trouver un maçon capable d'effectuer un travail de qualité, adapté au bâtiment (utilisation de chaux non formulée et sans ciment).

L'étude inondation

Le Syndicat Mixte de la Sarthe Amont (SMSA) est en charge de la compétence GEMA (GEstion des Milieux Aquatiques) sur le territoire du ruisseau de la Guêpe, qui traverse notre commune.

À ce titre, le SMSA a mandaté l'**étude pour l'aménagement du Bassin versant du ruisseau de la Guêpe, pour la lutte contre les inondations et la restauration morphologique du cours d'eau**.

Il s'agit de l'aboutissement de la démarche engagée par la municipalité dès juin 2020, déjà évoquée dans ces pages.

Dans le cadre du lancement de cette étude, **une vingtaine de foyers méziérois vont être sollicités** par le bureau d'étude CEREG, pour répondre à un questionnaire.

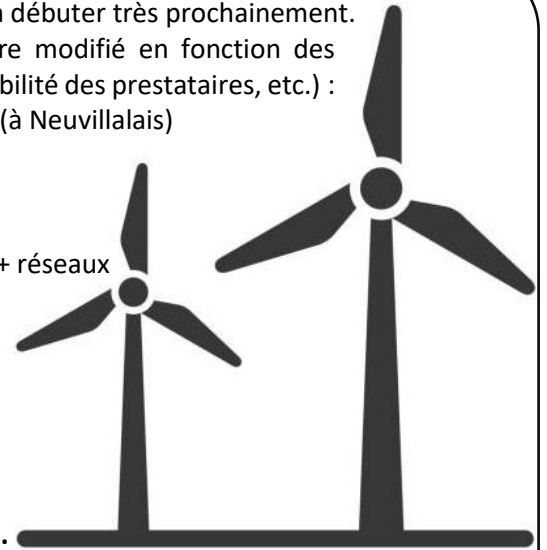
Si vous jugez être concerné ou si vous êtes en possession d'informations pouvant intéresser le bureau d'étude, et que vous n'avez pas reçu de questionnaire d'ici fin septembre, n'hésitez pas à vous signaler en mairie.



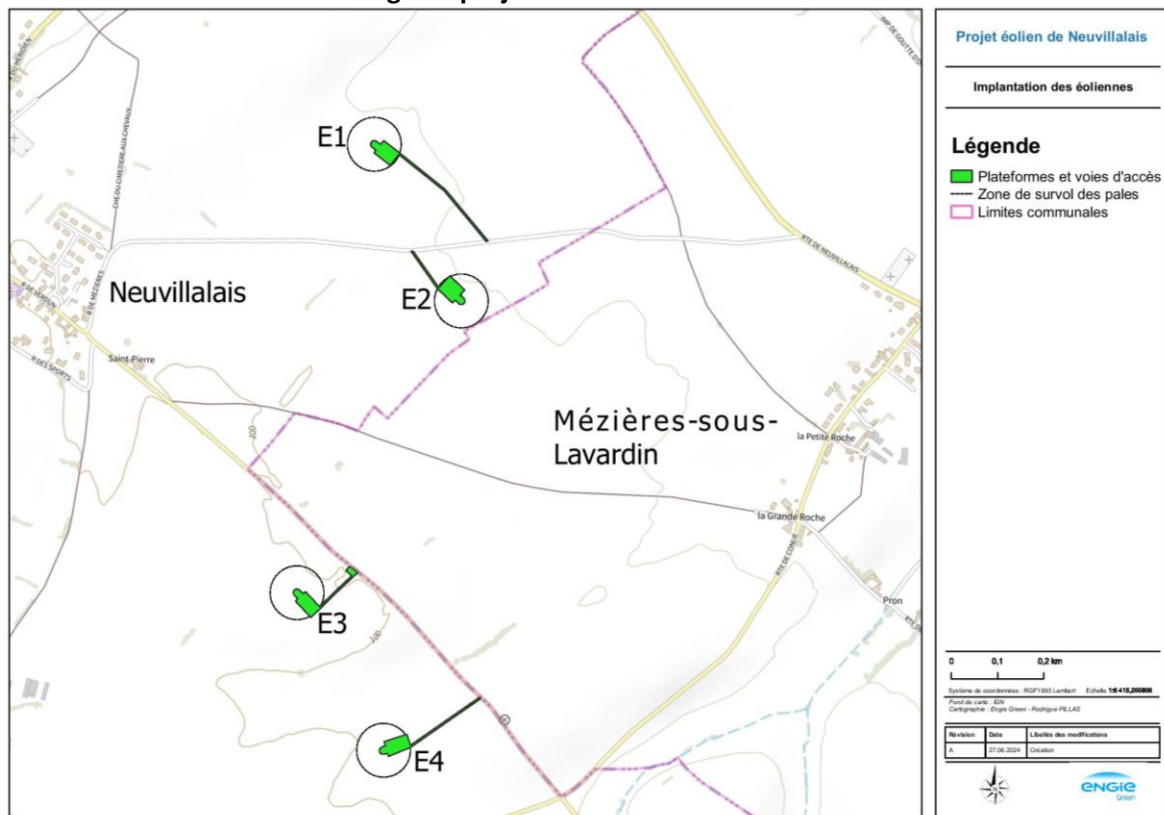
Début de chantier éolien

Le chantier du parc de 4 éoliennes situé à Neuvillalais, entre nos 2 bourgs, va débuter très prochainement. **Engie Green** a transmis le calendrier prévisionnel suivant, qui pourra être modifié en fonction des différentes contraintes de chantier (techniques, météorologiques, de disponibilité des prestataires, etc.) :

- Début septembre 2024 : aménagement et installation de la base vie (à Neuvillalais)
- Septembre-octobre 2024 : travaux de terrassement
- Novembre-décembre 2024 : fondations
- Octobre-novembre 2024 : travaux réseaux
- Janvier - février 2025 : compléments aménagements terrassements + réseaux
- Mars à mai 2025 : période de veille
- Juin 2025 : livraison des éoliennes
- Juillet à août 2025 : montage des éoliennes
- Septembre 2025 : contrôle des montages
- Octobre 2025 : début de production avec essais
- Novembre 2025 : remises en état



Pour tout renseignement complémentaire sur ce projet, contactez la mairie.
Vous pourrez être mis en lien avec le chargé de projet.



Restez informés !

Il est évidemment impossible de tout communiquer dans ces pages, publiées tous les 6 mois. Au quotidien, dans les moments difficiles comme les festifs, pour les événements locaux à venir ou toute l'actualité de votre commune (informations associatives, communautaires, délibérations, arrêtés, etc.), toute l'information est disponible :

- ✓ Sur le site internet communal (*vous pouvez **demandeur à recevoir des notifications par mail***)
- ✓ Sur IntraMuros (*téléchargez vite l'application*)
- ✓ Sur Facebook.

Toutes les informations sont, évidemment, aussi disponibles en mairie.



www.mezieres-sous-lavardin.fr

